Médicaments et environnement

Persistance, bioaccumulation et toxicité : un manque d'informations persistant

Les 2e Rencontres pour une Santé Durable, organisées par l'URPS-Médecins Libéraux du Languedoc-Roussillon, ont fait découvrir aux médecins les problèmes de pollution due aux rejets de médicaments dans la nature (destructions, traces résiduelles...).

La présence de résidus médicamenteux suscite un intérêt croissant, notamment sous l'impulsion de médecins précurseurs. Alors qu'environ 3000 principes actifs sont commercialisés en France, des traces de 400 molécules sont retrouvées dans l'environnement tandis que de nombreuses autres ne sont pas recherchées.

Une évaluation du risque environnemental est imposée depuis 2006 dans chaque dossier d'AMM (Autorisation de mise sur le marché) mais les résultats n'interdisent éventuellement la mise sur le marché que des seuls médicaments à usage vétérinaire. Plus dérangeant, ces résultats ne sont pas accessibles, y compris pour les professionnels de santé... 95 % des molécules ne comporteraient qu'un risque très faible. Pour les autres, l'efficacité des procédés de traitement, qui dépend du composé et du procédé, varie de 5 à 100%. Les doses d'exposition contenues dans l'eau potable seraient « *un milliard de fois plus faibles* » que les doses actives. Mais à long terme, il n'existe pas encore d'études sur les risques pour notre organisme : ni les effets croisés (médicaments et micropolluants), ni les métabolites issus du corps humain, ni l'exposition au très long cours n'ont été étudiés. Le risque est en revanche déjà avéré pour l'environnement, avec par exemple chez l'animal: la féminisation des poissons en raison de la présence d'œstrogènes, les modifications de comportement social, isolant des poissons de leur ban après qu'ils aient été exposés à des résidus de molécules psychotropes (*Nature* , février 2013)...

Pour réduire les quantités de résidus, les spécialistes intervenant lors des Rencontres Santé Durable de l'URPS-Médecins Libéraux du Languedoc-Roussillon incitent les médecins à agir au niveau du patient, plaident pour un conditionnement en plus petite qualité et, quand c'est possible, pour la prescription de médicaments moins polluants pour l'eau à efficacité égale. La restitution aux pharmaciens des médicaments non-consommés est indispensable aussi, car la filière de destruction est opérationnelle, ces médicaments sont incinérés.

Indice PBT : une liste de médicaments bientôt en ligne sur le site de l'URPS-Médecins Libéraux du Languedoc-Roussillon

Le problème de la diffusion de l'information reste entier. Les données du dossier d'AMM (Autorisation de mise sur le marché) ne sont en effet pas rendues publiques. En Suède, où mille molécules seulement sont disponibles, chaque molécule-mère fait l'objet d'une classification par risque d'écotoxicité. Elle est notée sur une échelle de risques dans le cadre d'un plan global de prévention. C'est l'indice PBT : persistance, bioaccumulation et toxicité.

Le Dr Jean-Paul Ortiz, Président de l'URPS-Médecins Libéraux du Languedoc-Roussillon, propose que l'indice PBT figure au *Vidal* à titre d'information, avec l'indication d'alternatives médicamenteuses s'il en existe, permettant de choisir dans une classe thérapeutique identique un médicament avec un indice PBT inférieur. Cependant la liberté de prescription du médecin est bien sûr préservée. Mais d'ores et déjà, la liste des indices PBT des mille médicaments utilisés par les médecins suédois existe, elle est disponible. Sans attendre, Jean-Paul Ortiz annonce que cette liste sera prochainement mise en ligne sur le site web de l'URPS.

Le Dr Jean-Paul Ortiz souligne que « *médecins et patients découvrent un monde inconnu, que des précurseurs défrichent. A contrario, la vente de médicaments en ligne rend le système plus opaque et le risque individuel et collectif plus grand. Comment obtenir des choses aussi simples que le droit à l'information, comme c'est le cas en Suède ? C'est là un thème que professionnels de santé et patients doivent porter ensemble. De même, des efforts de présentation des médicaments devraient permettre d'éviter leur gaspillage, principalement l'adaptation du nombre de médicaments aux traitements prescrits.* »